L’école au cœur des inégalités territoriales

19/05/2017 à 1h34

[…] La « géographie de l’école » version ministère de l’Éducation vient d’être rendue publique. Ce douzième numéro, qui compulse les statistiques de la DEP*) en une cinquantaine de cartes et une centaine de pages, confirme une constante : l’école, par ses performances, le profil de ses élèves et son infrastructure, est largement tributaire des inégalités territoriales. Lesquelles sont particulièrement criantes en Limousin. Selon la DEPP (Direction de l’évaluation, de la prospective et de la performance), la « pauvreté » des enfants est plus fréquente au nord de la France, sur le pourtour méditerranéen, en Seine-Saint-Denis et… dans la Creuse.

Dans ce département rural à la démographie spécifique et au tissu socio-économique relativement faible, près de deux familles sur dix vivent en dessous du seuil de pauvreté. La Creuse fait partie des huit départements ayant les plus faibles revenus médians pour les couples avec enfants : moins de 18.500 euros par an (ceux de la Haute-Vienne et de la Corrèze n’excèdent pas 20.000 euros). Ces bas revenus peuvent aussi affecter la scolarité des enfants, par exemple en contraignant les dépenses des familles.

Mais une donnée peut cependant renforcer l’idée selon laquelle tous les élèves ne démarrent pas leur scolarité avec les mêmes chances : en Creuse, 15 % à 18 % des garçons nés en 1992 (et 10 % des filles) ont des difficultés de lecture (contre 10 % à 12 % en Haute-Vienne, et moins de 10 % en Corrèze).

En Haute-Vienne, le taux de scolarisation des enfants de deux ans est dans la moyenne basse : 2,5 % à 5 % contre 5 % à 10 %

en Creuse et en Corrèze. Et c'est dans la Creuse que ce taux a le plus baissé entre 2006 et 2016 (- 20 % à – 32 % selon les secteurs).

Dans l'académie de Limoges, la part des élèves inscrits dans un lycée général et technologique est relativement faible, comparée au sud-ouest et surtout au grand ouest et à Rhône-Alpes : 62 % à 66 % contre 74 % à 78 % en Ile de France, record national.

Quant à l'apprentissage, très tributaire du tissu industriel local, sa part reste très relative en Limousin : 4,3 % des 16-25 ans sont concernés (comme dans l'académie de Bordeaux d'ailleurs), contre près de 7 % dans l'académie de Poitiers.

Si l'investissement de l'État stagne dans les collèges limousins (+ 0,3 % entre 2011 et 2014), il reste à un niveau particulièrement élevé (de 6.000 à 7.300 € par élève) et là encore supérieur au reste de la Nouvelle-Aquitaine. Idem en lycée où là, le coût par élève est énorme : jusqu'à 10.000 euros par an. En 2014, la dépense du département par collégien est en Creuse l'une des plus élevées de l'hexagone : entre 1.800 et 3.000 €, contre 1.500 à 1.800 € en Haute-Vienne et en Corrèze, ce qui est déjà dans la moyenne haute. Quant à la région, elle a dépensé en 2014 entre 2.900 et 3.800 euros par lycéen, soit le maximum constaté à l'échelle de la France. […]

Le Populaire

Merci à **Lilib**